



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

11 novembre 2004

Par l'équipe du Collectif

Numéro 179



Bonjour tout le monde ! Nous avons rencontré hier 29 membres de l'Assemblée nationale du Québec, répartis à peu près également entre le parti ministériel et l'opposition, lors d'un petit déjeuner convoqué par le président de l'Assemblée.

Lors de cette rencontre, la quatrième à se tenir en quatre ans dans le sillage de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, nous avons proposé aux députéEs une mise en situation sur la traversée d'un mois à l'aide sociale. Cette simulation a été préparée et présentée en collaboration avec douze personnes en situation de pauvreté de toutes les régions du Québec qui ont se sont préparées la veille à partir de leur expérience concrète de la chose. Un des buts de l'exercice était de montrer l'inhumain, l'impossible et l'inacceptable des conditions qui sont imposées aux personnes qui doivent recourir à l'aide sociale. Alors les parlementaires ont été mis à l'aide sociale pour une demi-heure, avec une étiquette, un barème, une prestation, des dépenses fixes à rencontrer et des obstacles. RequisEs d'évaluer quand ils et elles atteindraient le zéro dans le mois. La réponse a oscillé entre le 4 et le 14 du mois ! Le groupe a ensuite expliqué aux parlementaires, dans la déclaration ci-contre, qu'ils et elles avaient du pouvoir sur cette situation.

Comme aucun ministre du gouvernement n'était présent, une absence d'ailleurs très remarquée par les journalistes, le groupe a décidé de proposer au conseil des ministres de l'inviter pour refaire cette simulation. Une lettre à cet effet a été envoyée au premier ministre dans l'après-midi. Les députéEs présentEs ont également été invitéEs à appuyer la position du Collectif sur le projet de loi 57 et à signer la déclaration qui circule en ce moment à cet effet. Le matériel de simulation utilisé sera rendu disponible dès que possible pour d'autres animations.

Quatrième rencontre en quatre ans entre personnes en situation de pauvreté et membres de l'Assemblée nationale du Québec
10 novembre 2004

Déclaration

Vous avez du pouvoir

Mesdames, Messieurs les membres de l'Assemblée nationale



Aujourd'hui, dans le sillage de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, nous avons tenu une quatrième rencontre en quatre ans entre parlementaires et personnes en situation de pauvreté. Dans ces rencontres, nous avons cherché des voies de passages pour avancer en direction d'un Québec sans pauvreté.

Le fait est que malgré tous nos efforts, malgré la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale votée il y a

deux ans, le gouvernement est en train de programmer de graves reculs pour les personnes à l'aide sociale. Nous allons donc nous concentrer sur ce point aujourd'hui.

Alors que la prestation d'aide sociale de base n'est plus que de 533\$, si vous ne faites rien, elle perdra encore de sa valeur en janvier 2005 en raison de la décision du gouvernement de ne l'indexer qu'à moitié.

En plus le projet de loi 57 qui viendrait remplacer la loi actuelle sur l'aide sociale nous retournerait 40 ans en arrière. Et le projet de modification au règlement de l'aide sociale actuelle va venir chercher 44 M\$ par année dans les revenus des personnes qui sont déjà les plus pauvres au Québec.

Comme nous ne comprenons pas que vous ne compreniez pas que 533\$ par mois, ça ne permet pas de couvrir les besoins essentiels au Québec, cette année au lieu de vous livrer des témoignages, nous vous avons proposé de vous mettre dans la situation d'une personne qui doit traverser un mois à l'aide sociale dans les règles actuelles du système.

Nous espérons que vous aurez vu, de vos yeux vu, la misère qui accompagne ce montant.

Il n'est pas humain que des personnes doivent user leur vie à arriver avec 533\$ par mois. La règle est injuste. Elle peut changer.

Nous n'en pouvons plus d'entendre des arguments qui sont des insultes à notre intelligence pour justifier des coupures et des décisions qui ont constamment pour effet de réduire les revenus des plus pauvres et d'augmenter leurs contraintes. Vous avez le pouvoir d'arrêter de faire des coupures. Quand vous coupez les revenus des plus pauvres, ce sont d'autres personnes aussi pauvres autour d'elles et d'eux qui doivent compenser.

Vous avez le pouvoir d'ouvrir les yeux, d'apprendre à connaître, de réaliser que parfois vous croyez savoir et que si vous regardez vraiment ce que nous voulons vous faire voir, vous n'en croyez pas vos yeux.

(Suite de la page précédente)

Les préjugés, vous le savez, ça divise les gens. Ça sépare des familles aussi. Diviser les gens, c'est vraiment grave. C'est d'autant plus vrai avec les coupures pour le partage de logement familial qui ont été annoncées. Vous avez le pouvoir, et ensuite le devoir, de le reconnaître quand vous réalisez que vous vous trompez.

Les conditions inacceptables qui sont imposées aux personnes à l'aide sociale ne sont pas une fatalité. Devant les inégalités qui nous séparent alors que nous avons les mêmes droits et les mêmes besoins, vous avez du pouvoir.

L'an passé, nous avons comparé la société à un palier d'où part un escalier roulant qui roule vers le haut et un autre qui roule vers le bas. Nous avons comparé la pauvreté au fait d'être en bas d'un escalier roulant qui roule vers le bas et de se faire dire : monte !

Vous avez le pouvoir d'empêcher les escaliers de rouler de plus en plus vers le bas. Pourtant cette année, plusieurs annonces du gouvernement auront comme résultat d'accélérer leur roulement vers le bas. Alors nous vous le redisons : vous devez changer le sens des escaliers.

Comment ?

Vous avez le pouvoir de changer le regard que vous portez sur les personnes en situation de pauvreté. Vous avez le pouvoir de comprendre ce qu'on vous dit.

Vous avez le pouvoir d'être logique, de calculer, de discuter les projets avec les personnes en situation de pauvreté avant de prendre des décisions.

Un observatoire, c'est pour voir les vraies choses. Ça ne suffit pas de demander à un Institut de la statistique d'observer de haut la pauvreté avec des chiffres. Ou encore de vous fier seulement au point de vue qui vous arrive de votre côté du guichet. Laissez les personnes qui vivent la pauvreté vous raconter comment c'est vraiment, quand on doit

vivre sa vie avec les règles que le gouvernement leur impose par-dessus tout le reste. Mettez en place un vrai observatoire, avec des personnes qui vivent les situations. Sensibilisez et formez les personnes qui travaillent dans les Centres locaux d'emploi pour qu'elles n'entretiennent plus les préjugés par des phrases comme on entend, style : "Ils n'ont qu'à s'organiser et à prévoir!" Vous avez vu aujourd'hui que nous sommes très organisés et que ce sont vos règles qui nous tombent dessus comme des imprévus.

Vous avez le pouvoir d'empêcher que des gens crèvent leur vie dans une misère imposée, alors que la vie en société, ça pourrait être bien mieux.

Vous avez le pouvoir d'adopter des lois et des règlements qui permettent à une personne et à sa famille de vivre décemment et de faire que nos enfants puissent manger à leur faim.

Vous avez le pouvoir de voter pour le retrait du projet de loi 57. Vous avez le pouvoir de changer positivement la loi sur l'aide sociale. Vous avez le pouvoir de considérer l'aide sociale non comme une faveur, mais comme un droit.

Vous avez le pouvoir d'indexer les prestations au complet pour tout le monde, apte ou pas à l'emploi. Vous avez le pouvoir de fixer une prestation qui couvrirait vraiment les besoins essentiels et qu'on ne pourrait couper sous aucune considération.

Vous avez le pouvoir d'arrêter de séparer les gens en catégories selon leur aptitude supposée au travail. De toute façon vous vous trompez beaucoup en le faisant.

Comme les jeunes au secondaire ont la possibilité de choisir leur domaine d'études, vous avez le pouvoir de rendre possible aux adultes qui retournent aux études de choisir eux aussi leur profession.

Vous avez le pouvoir de concevoir une façon

d'assurer des revenus qui s'applique pour tout le monde dans la dignité.

Vous avez le pouvoir et les outils nécessaires pour réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Faites-le donc !

Nous ne pouvons plus vous croire quand vous dites que la société n'a pas les moyens d'assurer un régime d'aide sociale décent. Nous comprenons que vous avez des limites, mais nous voyons surtout que les moyens sont là et que ce n'est pas si limité que ça. Vos limites, vous les choisissez. C'est souvent plus votre vision qui est limitée que les finances publiques. De toute façon, l'argent que vous investissez à la base enrichit tout le monde.

Vous avez le pouvoir et les moyens de couvrir les besoins essentiels et de favoriser la solidarité entre les personnes.

Vous avez le pouvoir et le devoir de soutenir un vrai projet de société où chacunE trouve sa place vers un Québec sans pauvreté.

Vous avez le pouvoir de franchir les limites qui nous empêchent de vivre dans la dignité.

Vous avez le pouvoir de faire des gestes concrets.

Notre vie à nous, elle est concrète. Elle n'est pas un jeu ou une simulation. Nous sommes dedans.

Si vous comprenez bien le sens de notre démarche aujourd'hui, c'est de l'empowerment parlementaire. Nous faisons appel à votre pouvoir d'agir.

Ont signé, à Québec, le 10 novembre 2004

Micheline Bélisle, Québec; Michel Bellemare, Shawinigan; Jessica Béliveau, Joliette; Suzanne Deshaies, Rouyn-Noranda; Nicole Dignard, Québec; Lyse Doré, Québec; France Fournier, Thetford Mines; Lynda Lafrenière, Québec; Linda Landry, Québec; Gisèle Laroche, Trois-Rivières; Laurence Lavoie, Saguenay; Paul-Robert Rivet, Victoriaville.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca